



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E115437

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2024

ÉDITÉ LE 13/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/09/2020
1 000

Raison sociale : VANDERMEERSCH YANN

701 ROUTE DU LOIR
76280 ANGERVILLE L'ORCHER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERVILLE L'ORCHER 2005B00420

Siret : 483 675 922 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 23 4580

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 601380570034

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 601380570034

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Téléphone : 02 35 42 25 61

Portable : 06 32 41 90 15

Fax :

Site Internet :

E-mail : yann.vandermeersch@orange.fr

Responsabilité légale :
VANDERMEERSCH YANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.